

L'essor économique de St-Légier se précise

En bref

Surcoût de Châtonneire: le locataire paiera aussi



Le périmètre du site économique de la commune de St-Légier regroupe quatre secteurs: La Veyre; Rio Gredon; Pré-au-Blanc et En Ferreyres.

ENTREPRISES

Près de 550'000 frs seront consacrés aux études pour le développement, d'ici à une quinzaine d'années, d'une zone industrielle et artisanale de 140'000 m² autour de l'A9. A la clé, la création de quelque 2'000 emplois. Dans un premier temps, c'est le secteur prioritaire de La Veyre qui est concerné. Mais des craintes surgissent quant à la mobilité et la surcharge de trafic.

Xavier Crépon

Le projet du site stratégique de la commune de St-Légier progresse. Ce périmètre de 140'000 m², l'équivalent de 20 terrains de football, comprenant les zones de La Veyre, Pré au Blanc, Rio Gredon et En Ferreyres devrait accueillir d'ici à une quinzaine d'années de nombreuses entreprises industrielles et artisanales. Avant cela, il doit passer par plusieurs étapes d'élaboration, à commencer par

la planification directrice du site et par l'établissement des plans d'affectations. Son secteur prioritaire de La Veyre vient de recevoir, le 7 mai, l'aval du législatif qui a débloqué 542'000 frs pour couvrir les frais d'études.

Inciter à la mobilité douce

«Avant d'élaborer quoi que ce soit, nous devons établir une vision stratégique qui définit le besoin et les principes généraux en matière d'urbanisation, de mobilité, d'environnement et d'emplois attendus, souligne le syndic Alain Bovey. Nous pourrions ensuite élaborer de nouveaux plans d'affectation afin qu'ils corres-

«Il y a un manque d'infrastructures pour distribuer le trafic de manière idéale et nous nous devons d'y répondre»

Alain Bovey, syndic

pondent au développement économique envisagé.» Loin de s'opposer au projet qui leur semble être une évidence tant il est considéré comme nécessaire au tissu économique de la région, certains élus relèvent des lacunes. «Ce document est confus. Est-ce que vous comptez mettre sur un pied d'égalité les différents modes de transport en mettant en place un

réseau de mobilité douce digne de ce nom?», questionne le Vert Yves Filippozzi. Soucieux d'apporter les réponses adéquates, le municipal en charge des transports publics Dominique Epp détaille la vision de l'exécutif. «Nous voulons privilégier la mobilité douce. Nous allons donc prendre tous les moyens pour être aussi incitatifs que possible.» La Municipalité prévoit ainsi de mettre en place un réseau de ce type qui reliera les différents secteurs du périmètre et qui inclura des voies de bus ascendantes et descendantes.

Bouchons en prévision?

Autre crainte: une potentielle surcharge du trafic. «Ce périmètre va probablement drainer beaucoup de monde. Le giratoire du Genève à proximité de la sortie d'autoroute est déjà surchargé et il est très difficile de sortir sans prendre de risques», observe l'élue indépendante Monica Simonet. «Nous allons créer un transit par le quartier de Fenil pour le soulager autant que possible», rassure le syndic. Une mauvaise solution, selon Yves Filippozzi: «Cela implique la création d'un nouveau barreau de raccordement routier. Et pour quels résultats? Encore plus de voitures.» Alain Bovey est loin de partager cet avis: «Pas du tout. Il y a actuellement un manque d'infrastructures pour distribuer le trafic de manière idéale et nous nous devons d'y répondre.» D'autres mesures, comme l'imposition de plan de mobilité d'entreprise limitant le nombre de places de parking, sont également prévues.

Des emplois pour qui?

Avant de passer au vote, une dernière interrogation relative à l'emploi: «Vous nous dites qu'il y aura des places de travail pour les habitants de la commune, mais la majorité des Tyalos sont des pendulaires qui travaillent ailleurs, et inversement d'autres personnes viennent travailler chez nous, constate le socialiste Claude Schwab. Il faudrait pouvoir évaluer ces mouvements pour déterminer avec plus de précision à qui profiteront ces emplois.» Et le syndic d'admettre: «En effet, il y a actuellement une distorsion négative entre le nombre d'habitants et les places de travail occupées. Il est clair que nous devons créer de nouveaux emplois, mais maintenant nous ne pouvons pas tout maîtriser. Il nous semble difficile de vous promettre que ces postes seront principalement pris par des locaux.»

Fort de ces réponses, le législatif décide de voter à la majorité le crédit d'étude. La Municipalité peut donc désormais continuer d'avancer sur le dossier.

CORSEAUX Notre compte rendu du dernier Conseil communal (*Le Régional* 901) mentionne un surcoût de 352'000 frs lors de la rénovation de l'auberge. Il convient de préciser deux éléments: ce crédit d'apurement a été accepté à l'unanimité moins une abstention et la part à charge des contribuables se monte à 195'000 frs. Ce qui représente 12,2% du montant de 1,6 million de frs initialement alloué pour ces travaux. Le solde de ce surcoût, 157'511 frs, concerne en effet des demandes complémentaires des tenanciers en équipements de cuisine et d'hôtellerie financés à travers une augmentation de 9'450,60 frs du loyer annuel de base. Le loyer annuel passe ainsi de 88'800 frs à 98'250,60 frs. Cette augmentation du loyer annuel a fait l'objet d'un avenant au contrat de bail à loyer. **lr**

Accueil de jour: 50 ans déjà

LA TOUR-DE-PEILZ Le 3 avril 1968, quelques femmes dynamiques et conscientes que les parents avaient besoin d'un lieu d'accueil pour leurs enfants décidèrent la création de l'«Association de la garderie d'enfants de La Tour-de-Peilz». Le 3 mai, la première garderie de la commune s'ouvrait dans une classe du Collège de Bel-Air, avec l'appui de la Municipalité et de Pro-Juventute. 50 ans plus tard, plus de 500 enfants sont accueillis chaque jour dans nos huit structures qui comptent actuellement 303 places, sans compter les enfants gardés par des accueillantes en milieu familial, des grands-parents et des connaissances. A l'occasion de ce jubilé, la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz, présidée par Nicole Rimella, a édité une brochure qui retrace une journée en garderie. Elle a été officiellement remise lors d'un repas le 4 mai qui a réuni les collaborateurs et invités au Musée nest à Vevey avec en invitée d'honneur, Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat, en charge de l'accueil de jour des enfants. **lr**